



MA PAROLE A DU POUVOIR

Claire MORAND et Jean-Luc CAMPAGNE  
Garant.e.s de la Commission Nationale  
du Débat Public sur le projet CIGEO

---

# Bilan de la concertation continue sur le projet Cigéo

15.06.2026 | Groupe de suivi des concertations Cigéo du HCTISN

# Rapport final de la concertation continue

- [Publié le 12 mai 2026](#)
- il rappelle les **différentes étapes de la concertation continue** depuis le débat public de 2013 et met l'accent sur la période d'instruction de la DAC
- il fait ressortir les **sujets et points d'attention** portés par le public et ses **attentes**
- il comprend des **recommandations** à l'intention du maître d'ouvrage et des acteurs du projet plus largement
- il met à jour la **synthèse des questionnements** du public depuis le débat public de 2013 et les principaux éclairages apportés au cours de cette période d'instruction de la DAC

# Une concertation peu commune

- **Temps long du projet** (un avancement progressif par étapes, des questions et oppositions récurrentes – 13 ans de concertation depuis le débat public de 2013)
- **Dimension technique, éthique et sociétale** (des précisions techniques sur la conception du projet mais des interrogations persistantes sur les choix opérés)
- Son **envergure** et ses **impacts locaux** (la transformation d'un territoire pour un projet de portée nationale qui engage dans la durée)

# Synthèse des enjeux de la participation au cours de la concertation continue

- Un projet objet de multiples cadres de dialogue complémentaires
- Les défis de la mobilisation du public sur la durée
- Des visions qui restent polarisées et des tensions persistantes
- Les enjeux éthiques, en filigrane de l'ensemble du débat
- La poursuite de la participation et la mémoire des débats comme condition de la continuité démocratique

# Bilan de la concertation dans la période d'instruction de la DAC

- **Les apports :**
  - des échanges qui ont permis de nourrir les propositions de l'Andra sur les objectifs et critères de réussite de la phase industrielle pilote et approfondir la notion de réversibilité,
  - une concertation au niveau local qui a permis de mieux appréhender les préoccupations des riverains en lien avec la phase chantier,
  - un dialogue technique qui a permis de prendre en compte les questionnements de la société civile dans l'instruction du dossier,
  - une mobilisation des parties prenantes dans la durée.
- **Des attentes de clarification :** objectifs, déroulement, limites et critères de réussite précis de la phase industrielle pilote, inventaire des déchets, évolution des coûts, réversibilité, travaux sur les alternatives et solutions complémentaires, jalons décisionnels
- Incompréhension de certaines parties prenantes liées à l'accélération du **calendrier de l'enquête publique** et à sa **durée de 6 semaines**



# Recommendations

# Gouvernance et transparence de la phase industrielle pilote

**1/ Apporter de la visibilité sur les prochaines étapes du projet** (permettre au public de comprendre à quel horizon il aura les réponses à ses questions)

- clarifier et rendre publics les jalons d'avancement de la phase industrielle pilote (type de décision, périmètre, ce qui déclenche ou non le passage à la phase suivante, décideur(s) en lien avec l'action HAMAVL.2 du PNGMDR)
- expliquer et préciser la temporalité des compléments demandés par l'ASNR à l'Andra

**2/ Associer le public tout au long de la phase industrielle pilote :** définir et mettre en place un dispositif pérenne d'association du public et des parties prenantes, au niveau local comme au niveau national, rythmé par les grandes étapes du projet (temps de concertation, temps de dialogue, temps d'information) et adapter ce dispositif selon les retours d'expérience

**3/ Organiser la diffusion de l'information durant la phase industrielle pilote et à son issue** (point d'accès clairement identifié, plusieurs niveaux de lecture, bilans annuels, résultats scientifiques et techniques...)

# Réversibilité

## **4/ Clarifier la notion de réversibilité et ses modalités d'application** (point de départ, temporalité de fermeture des alvéoles, impact sur la récupérabilité...)

Pour l'Andra :

- organiser un temps de restitution sur la séquence de concertation sur le suivi de la réversibilité
- en amont de la 1<sup>ère</sup> revue de réversibilité, approfondir les attentes du public avec un temps de participation dédié et ouvert à un public large

# Préparer la décision à l'issue de la phase industrielle pilote

**5/ Préciser et formaliser au plus tôt les objectifs et critères de réussite de la phase industrielle pilote** finalement retenus suite aux propositions faites par l'Andra, définir les critères d'arrêt de la phase industrielle pilote et documenter les scénarios de sortie

**6/ Poursuivre les travaux sur les alternatives et solutions complémentaires à l'enfouissement profond** dans un cadre ouvert et transparent et l'inscrire à l'ordre du jour de chaque étape de consultation majeure sur les suites à donner au développement du projet

**7/ Informer régulièrement le Parlement** via des présentations à l'OPECST et garantir la mémoire du processus et des décisions en proposant la création d'un groupe de travail dédié au sein du Parlement.

# Enjeux transversaux

**8/ Garantir la mémoire de la concertation** : retracer l'historique et les apports des démarches d'implication de la société civile depuis le débat de 2013 en préservant la mémoire des points de convergences, des points de divergence et des désaccords éthiques qui structurent le débat. Proposer au CEDEE ou à un acteur académique indépendant de se saisir de ce sujet.

## **9/ Accompagner le territoire**

- Proposer une réflexion plus large sur le devenir du territoire
- Pour l'Andra : poursuivre dans la durée le groupe restreint de suivi de chantier et articuler ses réflexions avec la population du territoire, restituer les études conduites sur le territoire dans le cadre des cycles de concertation précédents, traiter la thématique des transports

# Enjeux transversaux

## **10/ Compléter les informations concernant les transports vers le projet Cigéo**

**11/ Enjeux éthiques :** Apporter une attention pérenne à ce sujet pour la suite du dialogue en documentant et en traçant les désaccords et points de convergence éthiques autour du projet et en faisant le lien entre les enjeux éthiques et les dimensions concrètes du projet.